

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLLETS
MAIRIE DES BOUCHOUX
39370 LES BOUCHOUX**

Procès-verbal de la réunion du syndicat des Ecollets

Vendredi 17 mars 2023 la mairie des Bouchoux, 18h00

Membres présents :

Choux : L. Mermet-au-Louis, M. Rambert

Les Bouchoux : J. Grenard,

La Pesse : M.A. Le Métayer J. C. Leonard

Absente excusée : K. Jeantet Prost dont pouvoir à J. Grenard

Approbation du compte-rendu de la réunion du 1^{er} juillet 2022

Aucune remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité (6 voix dont un pouvoir)

1- Compte de gestion de l'exercice 2022

La présidente présente le compte de gestion dressé par le comptable public.

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2021 : 7 576.93 €

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 : 1 857.96 €

Résultat de clôture de fonctionnement de 2022 : 7 576.93 €

Part affectée au déficit d'investissement exercice 2022 : - 2 527,30 €

Le résultat de clôture de 2022 de 6 907.59 € est approuvé à l'unanimité (6 voix dont un pouvoir).

2- Compte administratif de l'exercice 2022

Présenté par le vice-président, la présidente sort de la salle.

Résultat de clôture de fonctionnement 2022 : 6 907.59 €

Dont résultat reporté 2021 : 5 049.63 €

Résultat de clôture d'investissement 2022 : 312.29 €

Soit un résultat de clôture de 2022 de 7 219.88 €

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés.		5 049.63	2 527.30		2 527.30	5 049.63
Opérations de l'exercice	443.59	2 301.55	2 567.71	18 727.30	3 011.30	21 028.85
TOTAUX	443.59	7 351.18	5 095.01	18 727.30	5 538.60	26 078.48
Résultats de clôture		6 907.59		13 632.29		20 539.88
Restes à réaliser			24 000.00	10 680.00	24 000.00	10 680.00
TOTAUX CUMULES	443.59	7 351.18	29 095.01	29 407.30	29 538.60	36 758.48
RESULTATS DEFINITIFS		6 907.59		312.29		7 219.88

Le compte administratif est adopté à l'unanimité (5 voix dont un pouvoir).

3- Affectation du résultat de l'exercice 2022

	Résultat CA 2021	VIREMENT A LA SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A RALISER	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION NON BUDGET.	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
INVEST	2 527.30		+ 16 159.59 €	Dépenses 24 000.00 € Recettes 10 680.00 €	- 13320.00 €	0.00 € 0.00 €	312.29 €
FONCT	+ 7 576.93	+ 2 527.30	+ 1 857.96 €				6 907.59 €
							7 219.88 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, après en avoir délibéré, par un vote de 6 voix pour dont 1 pouvoir, le Comité Syndical décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	6 907.59€
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) Total affecté au c/ 1068 :	0,00€ 6 907.59€ 0,00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022 Déficit à reporter (ligne 002)	0,00€

4- Préparation du budget primitif 2023

Il est proposé de faire appel aux trois communes pour un montant total de 1000 E comme suit :

34 % Les Bouchoux : 340 €

44 % Choux : 440 €

22 % La Pesse : 220 €

Et déclencher le prêt relais pour ne pas impacter le budget des communes.

Le budget suivant sera proposé au vote lors de la réunion du mois d'avril.

5- Point sur les travaux

M. Rambert fait un résumé sur la situation (travaux effectués fin 2022 et reste à faire en 2023).

Un entretien est à prévoir tous les ¾ ans sur les évacuations d'eau.

6- Informations diverses

Réflexion sur la signalisation à renouveler.

Prochaine réunion : le mercredi 12 avril 2023 à 18 H.

Fin de la séance à 19 H 00

La Présidente
Marie-Anne LE METAYER

Le Secrétaire,
Laurent MERMET-AU-LOUIS



Le Maire

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ECOLETS
Choux - La Pesse - Les Bouchoux
4 Sur la place
39370 LES BOUCHOUX

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

de la séance du Comité Syndical
Vendredi 17 mars 2023

Numéro	Libellé	Résumé	Vote
2023-001	Approbation du Compte de Gestion 2022	Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2022 par le comptable public, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part	à l'unanimité (6 voix pour dont 1 pouvoir)
2023-002	Vote du Compte Administratif 2022	Le Comité Syndical vote le compte administratif 2022	5 voix pour dont 1 pouvoir
2023-003	Affectation du résultat de l'exercice 2022	Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat comme suit : affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 6907,59 €	à l'unanimité : (6 voix pour dont 1 pouvoir)

Procès-verbal à approuver lors de la séance du 12 avril 2023

Procès-verbal approuvé lors de la séance du 12 avril 2023

